

A Paris
Le 9 mars 2021

Une nouvelle usine de méthanisation sur le port de Gennevilliers

HAROPA - Ports de Paris, le Sigeif et le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, ont signé le 9 mars 2021 une convention domaniale pour implanter une usine de méthanisation sur le port de Gennevilliers. Ce futur site industriel, dont l'exploitant sera choisi fin 2021 permettra de développer la filière de traitement et de valorisation des déchets alimentaires sur le territoire francilien et d'alimenter la station publique de bioGNV (gaz naturel véhicules) située sur le port.

L'usine de méthanisation valorisera jusqu'à 50 000 tonnes de biodéchets par an produites sur le territoire du Sycotom. Elle produira du biométhane qui sera injecté dans le réseau public de gaz et alimentera les sites locaux consommateurs de biométhane comme la station publique d'avitaillement implantée également sur le port de Gennevilliers par la SEM Sigeif mobilités.

Le digestat issu du traitement sera quant à lui valorisé comme engrais et évacué par voie fluviale pour sa valorisation agronomique. Cette future usine est l'illustration de l'engagement du Sycotom à développer le traitement séparé des déchets alimentaires, de la transition énergétique des activités des plateformes portuaires et de la stratégie de développement des énergies renouvelables conduites par le Sigeif. Elle sera installée route du bassin n°6 et complétera les activités de recyclage et de valorisation déjà largement représentées sur le port.

L'implantation de l'usine sur la plateforme multimodale de Gennevilliers est stratégique puisqu'elle sera positionnée en petite couronne, au plus près des zones de collecte des biodéchets ; elle bénéficie également des accès multimodaux exceptionnels du port de Gennevilliers avec notamment un raccordement direct à la Seine et aux grands axes routier (A86, A15). Une concertation menée par le Sigeif et le Sycotom avec les territoires concernés, les riverains et les parties-prenantes du port, sera conduite tout au long de la mise en œuvre de ce projet.

L'investissement, d'un montant estimé à 30 millions d'euros, sera porté à hauteur de 29 millions par le Sycotom et de 1 million par le Sigeif.

Les prochaines étapes



Pour Catherine Rivoallon, Présidente du Conseil d'administration de HAROPA - Ports de Paris :
“Les activités de recyclage et de valorisation constituent une filière importante du port de Gennevilliers. La future usine de méthanisation sera un levier essentiel pour développer l'économie circulaire localement et participer à la transition énergétique. Ce projet innovant sera co-construit avec les acteurs du territoire pour en garantir sa bonne intégration et s'inscrira dans la charte d'amélioration des ports animée par HAROPA - Ports de Paris ».

Pour Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif : « La réalisation de la première unité de méthanisation de biodéchets d'Ile-de-France, à Gennevilliers, en collaboration avec le Syctom, sera un modèle d'économie circulaire et de production de gaz renouvelable. Elle contribuera à alimenter le réseau public de distribution du gaz et ainsi pourvoir à tous les usages qu'il permet. En particulier, le réseau des stations d'avitaillement en Bio-GNV qui se poursuit à un rythme accéléré avec, désormais, le soutien financier de la Commission européenne. »

Pour Eric Cesari, Président du Syctom : « Le projet d'unité de biométhanisation à Gennevilliers, marque l'ambition du Syctom et de ses collectivités adhérentes d'accélérer le tri à la source des déchets alimentaires et d'en maximiser le potentiel énergétique. C'est aussi, en partenariat avec le Sigeif, un défi au service de l'innovation. »

A propos de HAROPA - Ports de Paris

HAROPA - Ports de Paris a pour mission le développement du trafic fluvial grâce à la création et l'exploitation des ports en Ile de France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur les ports fluviaux soit l'équivalent d'un million de camions en moins sur les routes. Membre de HAROPA aux côtés des ports maritimes de Rouen et du Havre, il assure une ouverture maritime au Grand Paris. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe Seine. HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants.
www.haropaports.com

A propos du Sigeif

Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France, est le plus grand syndicat d'énergie de France. Il assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de l'acheminement de l'énergie en Île-de-France. Il fédère 186 collectivités adhérant à la compétence gaz (5,6 millions d'habitants), dont 63 adhèrent également à la compétence électricité. Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de 500 membres. Pionnier de la mobilité durable (GNV et électrique), il s'engage également dans la production de biogaz et d'électricité verte.

A propos du Syctom

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 85 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets. www.syctom-paris.fr

Contacts presse :

HAROPA - Ports de Paris : Emmanuel Vaille – 06 84 78 75 05 – emmanuel.vaille@haropaports.com

Syctom : Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 – mariaud@syctom-paris.fr

Sigeif : Laurence Pellisson-Demoulin – 06 20 89 29 41 – laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr